

I] Définissez les termes suivants : (2 points)

- **Règlementation** : Mise en place de règles fixant une quantité maximale (quota) ou une qualité minimum (norme) par les pouvoirs publics afin de lutter contre les externalités négatives.
- **Aléa moral** : Changement de comportement d'un agent économique vers un comportement plus risqué lorsque cet agent se sent « couvert » après la signature d'un contrat. Il s'agit d'un effet de l'asymétrie de l'information.

III Mobilisation de connaissances

- A) Définition de bien collectifs (en expliquant à quoi correspond la non exclusion et la non rivalité) : 1 point
 Expliquer que la « non exclusion » mène à ce qu'aucun agent n'acceptera d'accéder à ce service en payant (0.5 point) + référence au passager clandestin (0.5 point).
 Explication par les coûts de p° (impossible d'établir les quantités d'échange, donc impossible calcul CMO... sur 0.5 point)
 Nécessité que les pouvoirs publics interviennent pour en assurer la p° non marchande (0.5 point)

- B) Complétez la grille à l'aide des indications fournies (3 points)

- C) 4 cases pour 4 défaillances (externalités **E**/ biens communs et biens collectifs **BCC**/ aléa moral **AM**/ sélection adverse **SA**) : 0.5 point par case.
 12 flèches possibles (12 x 0.25 = 3 points sans erreur sinon -0.25)

- | | |
|---|-----------------|
| ❖ Hausse du ticket modérateur (part des soins à la charge du patient) | AM |
| ❖ Favoriser le rôle des associations de consommateurs | SA |
| ❖ Taxe carbone sur les rejets de CO ₂ | BCC et E |
| ❖ Subventions publiques en faveur de la RD | BCC et E |
| ❖ Mise en place de quotas de pêche | BCC et E |
| ❖ Limiter le nombre de consultations santé par client | AM |
| ❖ Imposer un contrôle technique pour les véhicules | SA |
| ❖ Favoriser les « Labels de producteurs » | SA |
| ❖ Permettre la mise en place de monopoles naturels publics | BCC |

III Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

1. Biens communs est un bien en non exclusion (expliquer) et en rivalité (explication) (1 point)
2. Lecture pertinente des données (1 point) + comparaison des données (0.5 point). Constat du doc (0.5 point)
En 1961, l'empreinte écologique de la France était de 4.1 hectares par personne alors que la biocapacité n'était que de 2.7 hectares par personne. En 2018, la situation empire puisque l'empreinte écologique est de 4.8 hectares par personne et la biocapacité de 3.2 hectares par personne.
Ainsi on peut conclure que ce que les Hommes utilisent pour consommer et produire en 2018 (comme en 1961) est nettement supérieur (de 1.6 hectares par personne de « trop » soit 50% de la biocapacité en plus) à ce que nous « offre la biologie de la France.
3. Explication selon laquelle la rivalité entraîne la surconsommation et la surproduction (1 point)
 Explication selon laquelle la surc° et surp° entraîne l'épuisement des ressources naturelles (0.5 point)
 Utilisation DES DONNEES CHIFFREES DU DOC pour constater la surconsommation (1.5 point)
 Expliquer EN QUOI cela est une défaillance du marché (1 point) notamment par l'idée que la surconsommation ou la surproduction se font SANS COMPENSATION MONETAIRE donc qu'en l'absence de prix (non exclusion), les biens communs échappent au marché.